

2, rue des Barons de Fleckenstein BP 30019 67250 SOULTZ-SOUS-FORETS Tél.: 03 88 80 40 42

mairie@soultzsousforets.com

ARRETE DU MAIRE N° 66/2025 PORTANT REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT

Le Maire de la Ville de Soultz-sous-Forêts,

- VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Régions, des Départements et des Communes,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2211-1, L 2212-1, L 2212-2, L 2213-1, L 2213-2, L 2542-2 et L 2542-3,
- VU le Code de la Route et notamment l'article R 225,
- VU la demande de l'entreprise KMZ Construction pour le compte d'Orange en date du 9 octobre 2025,

CONSIDERANT qu'il appartient au Maire de prescrire toutes mesures utiles dans l'intérêt de la sécurité à l'intérieur de l'agglomération,

CONSIDERANT la nécessité de réglementer la circulation et le stationnement dans la rue de l'Ecole à Hohwiller,

ARRETE:

<u>Article 1^{er}</u>: En raison de travaux de réparation d'une conduite pour le compte d'Orange, la chaussée sera rétrécie dans la rue de l'Ecole à Hohwiller, à partir du jeudi 23 octobre 2025 jusqu'à la fin des travaux.

Le stationnement et l'arrêt de tous les véhicules seront interdits sur toute la longueur du chantier.

Article 2: Toutes les dispositions seront prises pour laisser un passage pour la circulation piétonne.

<u>Article 3</u>: La signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise KMZ Construction de Tomblaine, qui veillera à assurer la sécurité sur le chantier.

<u>Article 4</u>: Les infractions au présent arrêté seront constatées par procès-verbal et donneront lieu aux poursuites prévues par la loi et les règlements en vigueur.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Sous-Préfet des Arrondissements de Haguenau Wissembourg,
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Soultz-sous-Forêts,
- Monsieur le Chef de Corps du Centre de Secours de Soultz-sous-Forêts,
- Monsieur le Responsable du Centre d'Entretien et d'Intervention de Wissembourg,
- Entreprise KMZ Construction,
- Archives Mairie.

Christophe SCHIMPF, Maire de Soultz-sous-Forêts :